

## SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022 RIUNIONE DI I 2 E 3 DI GHJUNGNU 2022

## 2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022 REUNION DES 2 ET 3 JUIN 2022

2022 / E2/033

## REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME VERONIQUE PIETRI AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE

Objet : esercizi militari in Sardegna

Signora Cunsigliera,

Ci hè l'affare di malore ch'ellu ci'hè statu da u 3 à u 27 di maghju scorsu, è di modu più glubale, ci hè a visioni di u Mediterraniu, di a pace e di i nostri rilazioni incù a Sardegna. Nant'à u primu puntu, vogliu ramintà chì ind'è u quadru di l'uperazioni detta « mare aperto » ci sò stati manovre qu'anu accoltu 4.000 suldati è più di 65 nave sottu-marini, aviò, elicoteri di 7 paesi di l'OTAN. Un hè micca a prima volta ch'elli ci sò issu generu d'intervenzioni mà quist'annu hà pigliatu una dimenziona particulare sopr'à più incù a guerra in Ukraina ch'hà pussutu fà pinsà ch'ellu ci era una spesa di preparazioni d'una uffensiva da partesi di l'OTAN. E pò ci hè a tempu u fattu, è n'aghju parlatu incù l'autorità è u guvernu sardu, chi nant'à 100 lochi riservati, ci n'hè 60 in Sardegna è cunsiderenu chi n'hè qualcosa di inghjustu.

Issu generu d'uperazioni cunduce à ramintà chì a Sardegna è a Corsica anu un impurtanza strategica maiò in u quadru di u Mediterraniu.

Une fois que nous avons dit cela, je pense qu'il faut aussi rappeler que les questions de défense nationale, française, italienne ou européenne, sont au cœur de la compétence étatique ou interétatique. Il est donc extrêmement difficile, alors même

que nous n'arrivons pas ou trop peu, à faire prendre en considération nos intérêts dans des domaines qui relèvent directement de notre compétence, il est très difficile d'influer dans ce cadre-là. Cela n'empêche pas de prendre des positions de principe.

Vous le savez et nous en avons déjà parlé dans cet hémicycle, que nous considérons que dans le cadre des discussions globales prévues avec le Gouvernement et l'Etat, il doit y avoir une analyse fine de ce que chaque partie, l'Etat d'un côté et la Corse, de l'autre, a retiré ou continue de retirer de la situation actuelle. Dans ce cadre-là, la base aérienne de Sulinzara, porte-avion géographique en Méditerranée, aussi bien pour l'armée française qu'éventuellement pour les forces de l'OTAN, n'est à mon avis pas valorisée à hauteur de ce qu'elle devrait être. Très clairement je pense que la Corse et les communes environnantes devraient retirer des bénéfices directs bien plus importants de l'implantation actuelle et éventuellement à venir, de cette base. De la même façon, alors qu'auparavant il était accordé de façon quasi automatique les autorisations sur les exercices militaires, je veille en coordination avec les services de la Collectivité de Corse à avoir un regard précis sur ce qu'il m'est demandé d'autoriser. Les autorisations ne sont pas systématiques.

Au-delà de l'aspect militaire, la question que vous posez a trait à la relance de la coopération corso-sarde. Cela a été le premier acte de notre politique à l'extérieur de l'île. En janvier 2016, notre premier voyage s'est fait en Sardaigne, pour renouer des liens avec elle. On le dit souvent, la Corse et la Sardaigne sont des îles jumelles, les peuples corse et sarde sont deux peuples frères, à 11km de distance avec une proximité historique et géographique immense, or ces deux îles se sont historiquement tourné le dos et c'est aussi une conséquence de ce que notre regard s'est tourné vers le Nord dans le cadre de la relation qui s'est construite avec la France. Nous avons donc milité et nous sommes engagés pour que la coopération entre la Corse et la Sardaigne renaisse, et qu'elle se développe. Malgré notre volonté constante, nous avons aussi été soumis à des aléas : des alternances en Sardaigne , et peut-être que la continuité dans cette volonté corso-sarde qui existe, a connu des ruptures. Puis, deux années de COVID nous ont conduits à suspendre nos activités extérieures.

Votre question tend à relancer le Parlement corso-sarde, dont la compétence relève de l'Assemblée, la Présidente m'en avait parlé il y a quelques semaines à la faveur du recul de la pandémie et j'ai moi-même eu l'occasion de m'en entretenir avec le Président de l'exécutif sarde Solinas, donc oui, il y a une volonté.

Je ne pense pas qu'aborder la relance de la coopération corso-sarde à travers le prisme de la défense et des manœuvres militaires soit le meilleur moyen de le faire. Je pense qu'il est préférable de repartir de ce qui est notre cœur de compétences, à savoir la coopération économique, culturelle et linguistique, pour ensuite aborder des problèmes qui sont des problèmes extrêmement pointus mais nous partageons la philosophie globale, la volonté de relancer la coopération corso-sarde. Je suis donc tout à fait favorable à ce que, dans le cadre des discussions que nous allons aborder nous incluions le volet des exercices militaires qui sont menés soit par nos Etats respectifs de rattachement, soit par l'OTAN.

Vi ringraziu.